

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 6 novembre 2018 à 18h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5

Absence non motivée:

Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Avis de motion et présentation du projet/règlement 487-18 interdisant la consommation de cannabis et d'autres substances illicites dans les lieux publics
- 3.- Période de questions
- 4.- Levée de la séance

18-11-215 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-11-216 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET/RÈGLEMENT 487-18 INTERDISANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS ET D'AUTRES SUBSTANCES ILLICITES DANS LES LIEUX PUBLICS

Un avis de motion est donné par le conseiller Robert Kennedy, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement interdisant la consommation de cannabis et d'autres substances illicites dans les lieux publics.

La directrice générale présente le projet de règlement interdisant la consommation de cannabis et d'autres substances illicites dans les lieux publics qui a pour objet d'assurer des environnements publics où la qualité de vie des citoyens est mise de l'avant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

18-11-217

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QU'À 18h05, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale